RETOUR sur 2018 en PHOTOS ...

Fête de l'été : les chiens de bergers

Nuit des étoiles... affluence pour admirer les astres

Fête de Baboucar... des saveurs, des rythmes et de la bonne humeur

Forum des associations... une belle journée d'échanges

Cimetière... 6 nouveaux caveaux à disposition et des travaux d'accessibilité

Panneau d'informations... Les nouvelles d'Ahetze en continu

Inauguration de la place Mattin Trecu ... la place historique s'est refait une beauté

Le montant total de ces travaux d'investissement s'élève à 372 126 €HT.
Côté financement, **les subventions obtenues atteignent 58 % du projet.**
Avec 71 963 € pour le Département, 80 662 € en DETR (Etat), 43 075 € de l'Agglomération, 10 000 au titre de réserves parlementaires et 24 977 € de participation SDEPA.

Fêtes d'Ahetze... l'apéritif sur la place du village

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR 7ET8 DÉCEMBRE 2018

Téléthon ... Un grand merci au groupe des Ados et aux associations qui ont réussi à récolter 2 543€ lors de la soirée Loto

Marché de Noël... des emplettes dans le village

La Veillée de Noël ... attendue par les petits et les grands

AHETZEKO BERRIAK
Bulletin municipal d'information
Janvier 2019 - N° 38

Directeur de la publication :
Philippe ELISSALDE - *Maire d'Ahetze*
Service Communication :
1 place Mattin Trecu - 64210 Ahetze
Tél. : 05 59 41 95 20 - Fax : 05 59 41 85 25
Mail : mairie@ahetze.fr - Site : www.ahetze.fr

Impression : IBT concept - 05 59 64 72 00
Tirage : 1 100 ex

Ce bulletin est imprimé sur du papier PEFC™, label respectant les normes de gestion durable des ressources forestières. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.

AHETZEKO BERRIAK

Bulletin municipal d'information

JANVIER 2019 **N° 38**

- **Mairie**
  Lundi, mercredi, jeudi :
  De 9 h à 12 h
  et de 13 h 30 à 18 h
  Mardi et vendredi :
  De 13 h 30 à 18 h
  Tél. 05 59 41 95 20
- **Urbanisme**
  Mardi et jeudi :
  De 14 h à 18 h sur RDV
- **ALSH**
  Les mercredis de
  7 h 30 à 18 h 30
  05 59 41 97 47
- **École**
  Lundi, mardi, jeudi, vendredi
  de 8 h 30 à 11 h 30
  et de 13 h 30 à 16 h 30
  05 59 41 38 49
- **Crèche**
  Du lundi au vendredi
  de 7 h 30 à 18 h 30
  05 59 22 08 02
- **Garderie périscolaire**
  Lundi, mardi, jeudi et vendredi
  7 h 30 à 8 h 30
  et le soir jusqu'à 18 h 30

Édito

Bonne année 2019 à tous !

Urte berri on deneri !

En ce début d'année 2019, mes pensées vont d'abord au souvenir de notre ami, conseiller municipal, Jean François Aramendy.
De tous les mandats municipaux depuis presque trente ans, il incarnait les valeurs de notre village.
A sa fille Marie, à son épouse Catherine, à sa famille, à ses amis, je veux redire toute mon affection et mon soutien dans cette épreuve.
Xanxo aimait trop la vie pour que les nôtres ne continuent pas et ne soient pas à la hauteur du bonheur qu'il savait cultiver chaque jour.
2019 s'ouvre donc à nous… de nouveaux projets, de nouvelles réalisations sont déjà en perspective !
Notre village est bien le premier périmètre de notre quotidien. Parce que nous y vivons, parce que nous y élevons nos enfants ou y recevons nos petits enfants, nous voulons qu'il soit d'abord un espace accueillant, paisible où il fait bon vivre !
Nous souhaitons qu'il soit ce lieu où vivre devient plus facile parce que la courtoisie, la sérénité, la confiance, l'initiative sont possibles en éloignant le fracas, la défiance et le mépris…
Notre pays est en crise ! Je forme le vœu que ces souffrances s'apaisent, que chacun trouve un nouvel équilibre personnel dans un collectif confiant en ses possibilités et ses responsabilités.

2019ko urte hastapen honetan, ene pentsamenak doatzi gure Jean-François Aramendy herriko kontseilarila gunaren gana.
Kasik hogeita hamar urtez bete dituen herriko mandatuetan, gure herriko baloreen irudia zen.
Marie bere alabari, Catherine bere emazteari, bere familiari, bere lagunei, ene maitasuna eta ene sustengoa erakutsi nahi diet dohakaitz honetan.
Xanxo-k bizia hain beste maite zuen, egunero ereiten zuen zorionaren heinera baizik ez zezaketen helaraz bere ahaideak eta adiskideak.
2019 irekitzen zaigu beraz… egitasmo berriak, obratze berriak jadanik menturan ditugu ! Gure herria,gure egunerokoaren lehenbiziko eremua da. Bertan bizi baikira, gure haurrak bertan hasten baititugu edo gure arrahaurrak gureganatzen, nahi dugu eremu hau, bizitzeko ahal bezain laketa, begitartsua eta baketsua izan dadin !
Nahi dugu, bizitzea errexagoa bilakatzen den lekua izan dadin, jendetasuna, lasaitasuna, konfiantza, iniziatibak ahalezkoak baitira, zalaparta, mesfidantza eta mespretxua urrunduz…
Gure herrialdea krisian da ! Agiantza egiten dut oinaze horiek ezti daitezen, bakoitzak bere baitako oreka aurki dezan, bere ahalbideetan eta erantzukizunetan fidakorra den kolektibo batean.

Philippe Elissalde
Maire d'Ahetze

XANXO ARAMENDI

Ahetze était son village !
Il y était né il y a 62 ans et ne l'a jamais quitté.
Jean François connaissait la valeur des choses simples.
Il aimait les cultiver : un bon repas en famille ou entre amis, une partie de pelote ou de mus… il connaissait la richesse de ces partages !
Il pouvait changer d'avis… mais ses convictions et ses valeurs étaient fortes.
Un homme sincère, généreux toujours prêt à rendre service.
Il venait tous les jours à la mairie pour suivre les dossiers.
Il était le plus expérimenté de tous les conseillers. Il en avait animé des discussions pour faire avancer tel ou tel sujet qui lui tenait à cœur car il voulait avant tout que son village soit celui où il fait bon vivre pour que chacun y soit protégé et heureux.
Sa disparition est une douleur et une perte mais nous continuerons sur le chemin qu'il a tracé.

Merci Xanxo.

Actualité du **P.L.U.**

Le dossier de révision générale de notre PLU poursuit son chemin administratif. Après avoir été reçu en décembre au bureau du syndicat du SCOT Pays Basque et Seignanx, et en Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, l'ensemble Des Personnes Publiques Associées avaient jusqu'au 22 janvier pour faire valoir leurs différents avis.

Le commissaire enquêteur n'est pas encore désigné par le tribunal mais nous pouvons déjà vous annoncer une **enquête publique** qui se déroulera sur le mois de mars. Bien sûr des communications officielles vont être effectuées pour vous tenir informés.

Ce sera l'occasion pour vous de prendre connaissance de l'ensemble du dossier et de son analyse pour pouvoir nous donner votre avis. Nous vous remercions d'avance de votre participation.

A suivre…

TRAVAUX en cours

En cette fin de mois de janvier la tranche de travaux pour la réalisation de trottoir, route d'Arbonne seront terminés. Ils complètent l'aménagement d'une continuité de sécurisation piétonnière depuis la place jusqu'au chemin du cimetière Bernatenia.

D'autres travaux de mise en sécurité des piétons seront réalisés en 2019.

PROJET DE RESTAURATION **de l'église St Martin**

La précédente édition de notre bulletin municipal vous présentait ce projet et l'invitation au mécénat pour participer à son financement.

En ce début d'année 2019, le cabinet d'Isabelle JOLY, Architecte du Patrimoine, a présenté un diagnostic pour lequel l'aspect financier doit, à ce jour, être affiné. Pour cette étude, le cabinet s'est appuyé sur la compétence de partenaires, notamment d'un bureau d'études en structures bois. Un travail de prise d'images par drone a même été effectué.

De la présentation des résultats de cette étude, il en ressort que des travaux de charpente et de traitement des structures en bois représentent les actions prioritaires.

Nous reviendrons sur ce projet, mais on peut annoncer qu'un premier phasage de travaux démarrera en 2019.

La levée de fonds

Quelques mots sur la « *campagne 2018 de mécénat pour la rénovation de notre église* ».

C'est donc la deuxième année que cette opération a pu être réalisée.

En 2017 ce furent quelques 38 100 euros qui ont pu être mobilisés suite à l'éligibilité acquise le 13 décembre 2017.

Cette disposition a pu être reconduite en 2018 et le sera à nouveau en 2019… avec quelques nouveautés !

Cette forme de « *circuit court de la fiscalité* » a permis de récolter en 2018, quelques 44.750 €. Un grand merci aux 35 donateurs particuliers et aux 4 entreprises ayant participé . Tous les dons de 50 € à 15 000 € (record de dons pour cette année) bénéficient de la défiscalisation !

A l'heure où bon nombre de nos concitoyens ont du mal à identifier la « *traçabilité* » de leur impôt, la commune peut leur assurer de l'affectation de l'intégralité de leur don à un projet qu'ils auront désormais sous les yeux… Un autre rapport à la participation et à l'engagement citoyen dans des réalisations concrètes portées par vos élus.

CONSULTATION CITOYENNE sur Ahetze

A l'heure de l'écriture de ces quelques lignes tous les éléments méthodologiques de la conduite de la consultation citoyenne voulue par le Président de la République, en réponse aux revendications de cette fin et début d'année, ne sont pas totalement aboutis. Ce qui est certain c'est que notre commune et son maire sont tout à fait favorables à cette démarche.

Ce n'est pas une nouveauté à Ahetze.

Les Aheztars sont régulièrement invités à participer à ce « *dialogue communal* » qui peut très bien se conjuguer à un dialogue citoyen : mise en place d'une commission spécifique extra municipale sur le calendrier scolaire, sur les projets ados, sur la vie associative et les animations communales, consultation sur le projet d'espace culturel ou maison associative, sur les aménagements urbains, sur le PLU.

Un « *cahier de doléances* » (suivant l'expression consacrée…) est ouvert en mairie.

Des débats publics pourraient s'organiser… Ils ont leur place en mairie et le maire pourrait co- animer ces espaces de réflexions… de dialogues !

Affaire à suivre… **le panneau électronique sur le rond point diffusera prochainement les dates, lieu et heures de ces rencontres.**

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION **a voté et défini son périmètre de compétences**

Communauté d'agglomération Pays Basque – Euskal Hirigune Elkargoa

Après la création au 1er janvier 2017, la loi laissait deux ans aux Intercommunalités pour décider de leurs compétences, c'est-à-dire fixer le périmètre des politiques publiques qu'elles entendent mener. C'est l'exercice auquel se sont livrés les élus de la Communauté Pays Basque le 15 décembre dernier. Le maire d'Ahetze siège à ce conseil ainsi qu'au Conseil Permanent.

Le vote des compétences est une étape essentielle dans la construction de la Communauté Pays Basque.

L'ensemble des délibérations a été adopté à la quasi-unanimité. Ce consensus s'explique par le travail réalisé par les élus en amont de la séance. De nombreux débats ont en effet été organisés ces derniers mois sur tout le territoire. Ainsi, les délibérations présentées se conformaient à une formule commune et fédératrice.

Ce conseil a permis de définir trois grands champs couvrant 21 politiques publiques :

- **Les politiques socles :** ce qui était fait avant et sera fait partout.Ces politiques menées par les anciennes intercommunalités du territoire sont aujourd'hui déployées à l'échelle du Pays Basque : **urbanisme et aménagement de l'espace, gens du voyage, mobilité, développement économique, équipements sportifs et culturels** d'intérêt communautaire, **gestion du cycle de l'eau, gestion des déchets.**
- **Les politiques volontaristes :** ce qui n'est fait qu'au Pays Basque. Ces politiques émanent des spécificités du Pays Basque et répondent aux attentes locales : **agriculture, agroalimentaire et pêche, enseignement supérieur,** recherche et formation, **politique linguistique,** alimentation durable, **culture, cohésion sociale, aménagement numérique.**
- **Les politiques de développement territorial :** ce qui valorise la diversité du territoire. Ces politiques visent à rendre leur capacité d'initiative aux territoires et à faire vivre leur diversité : **ingénierie communautaire** aux territoires, **développement urbain et rural,** politique de la ville, **montagne, littoral** et océan, **coopération transfrontalière,** européenne et internationale.

Le projet communautaire, fixera les politiques publiques que la Communauté conduira, ainsi que les objectifs et feuilles de route qui leur seront associés. L'agenda de mise en œuvre de ces politiques découlera ensuite du vote du budget en avril.

Le projet communautaire qui se dessine s'appuie sur deux fondamentaux : cohésion et transition (écologique, numérique) du territoire dans toute ses diversités (rural, urbain, côtier, intérieur…)

Parole **à l'opposition**

AHETZEKO EGIAK herritar aldizkariaren zati bat :

«2018ko irailaren 1eko herriko kontseiluan alde bakarreko hautuak aipatzen zituen auzapeza jaunak eta besteak beste argizko taula batean ezartzearena.
Hautu honen kostua : 17811,17 euro zergak barne !!
Aheztar ainitzen bezala harritu gaitu horrelako hiriendako tresna baten ezartzeak herrixka batean.
Horrek beriz erakusten digu gehiengoak duen etengabeko gogoa Ahetze urbanisatzeko.
Haututako tokia egokia ote da? Itzulgune batean edo hobekiago erran istripuzko gune batean…
Ea elebitasuna errespetatuko duen komunikaziorako tresna berry horrek…
Horrez gain ezote dira bertze lehentasunak Ahetzen ? Adibidez eskola publikoko burasoek aspaldiko partez galdeginik eskolako komunen eta aldagelen arraberritzeak?
Hainbat galderak ezbehar honi buruz…»

Extrait du magazine citoyen AHETZEKO EGIAK :

«Lors du conseil municipal du 01 septembre 2018, notre édile énumérait les décisions prises unilatéralement et notamment la pose d'un panneau lumineux.
Coût de la décision : Fourniture, pose et raccordement compris 17811,17 euros TTC.
Comme beaucoup d'aheztar, nous sommes surpris de l'arrivée de ce panneau lumineux, pensant que nous n'en trouvions uniquement dans les villes.
Cet acte démontre à nouveau que cette majorité municipale est bien décidée à urbaniser sans cesse notre village.
L'endroit d'implantation choisi est-il opportun ? En plein milieu d'un rond-point, lieu accidentogène au possible…
Quid du respect du bilinguisme avec ce nouvel outil de communication…
Mais au-delà de ça n'y avait-il pas d'autres priorités de dépenses ? Comme celle, entre autres, de rénover les sanitaires et vestiaires de l'école tant attendu par les parents d'élèves ? Tant de questions quant à cet investissement douteux….» www.ahetzen.eus

PORTRAIT

Un nouveau jeune médecin : **MAXIME LORIOUX**

A l'heure où les médecins généralistes manquent en France nous avons la chance d'en avoir deux. Le Docteur Henry bien connu des aheztar, a reçu avec bienveillance ce jeune confrère. Ils auraient pu partager un cabinet mais les espaces ne s'y prêtaient pas. Maxime Lorioux est installé tout près : au 100 chemin Ostalapia.

Né dans un tout petit village près de Niort, c'est un élève brillant. Il choisit médecine, intéressé par tout ce qui concerne la vie et la santé. Il intègre la faculté de médecine de Poitiers.

La pratique hospitalière détermine son choix : ce sera la médecine générale. Et c'est là qu'il s'épanoui… il était fait pour ce métier… une vocation chaque jour confortée. Il passe tous les obstacles avec facilité porté par l'évidence de ses choix. La pratique du judo depuis l'enfance (il est licencié à Anglet) complète certainement sa formation personnelle.

Sa femme originaire d'Arbonne revient aux sources et va s'y installer. Il l'accompagne, avec l'objectif de pratiquer lui aussi dans un village. Et au plus proche… c'est Ahetze.

Sa préférence : les visites à domicile, là où « *on comprend mieux les patients et leur maladie lorsqu'on les voit dans leur contexte* »… Maxime Lorioux est décidément fait pour être « *un médecin de campagne* ». Alors, Docteur, bienvenue à Ahetze.

Pour tout rendez vous : Tél 09 53 40 11 54 ou sur internet

Agenda

Carnaval de l'école : 15 février à 14h30

RETOUR sur 2018 en PHOTOS …

Goûter des séniors… en musique et dans la bonne humeur

Fête de la musique… quand les petits entraînent les plus grands

Crèche… les tout petits dorlotés

L'encierro ttiki à l' ALSH

Les ADOS en séjour sur le bassin d'Arcachon